BANQUE DE FRANCE
EUROSYSTÈME
Direction Générale des Statistiques
Direction des statistiques monétaires et financières
Association de Comptabilité Nationale

15e colloque de l'Association de comptabilité nationale

Session 3
Intermédiaires financiers et interconnexion financière internationale

Le qui-à-qui dans les comptes financiers nationaux français
(version provisoire)

Paris,
Le 20 novembre 2014

Franck Sédillot

BANQUE DE FRANCE
EUROSYSTÈME

Plan de la présentation

1. Rappel
   - Comptes financiers
   - *Quelques agrégats en base 2010*
   - *Marges et qui-à-qui*
   - *Utilisation et publication des qui-à-qui*
3. Qui-à-qui : sources
   - *Dépôts et crédits*
   - *Titres*
4. Qui-à-qui : résultats pour 2013
   - *Sous forme de tableau*
   - *Sous forme de graphique*
5. Conclusions

BANQUE DE FRANCE
EUROSYSTÈME

1. Rappel : les comptes financiers => objet

✓ Décrivent pour l'ensemble de l'économie :

- Le patrimoine des agents (encours / richesse) et leur position nette
- Les transactions ("flux") d'actifs et de passifs financiers
- Les autres flux (autres changements d'actifs et de passifs)
- Gains/Pertes nominaux de détention : effets dits de « valorisation » (taux d'intérêts, taux de change, indices boursiers…)
- Les autres changements de volume

- Ventilation par secteurs institutionnels ...
- ... et par instruments financiers

1. Rappel : les comptes financiers => les secteurs

✓ Décomposition complète des développements financiers de l'économie française par secteurs institutionnels

	Ménages et ISBLSM *Sociétés non financières* *Administrations publiques*	Secteurs non financiers
	Institutions financières et monétaires *Autres intermédiaires financiers* *Sociétés d'assurance*	Institutions financières
	Reste du monde	Reste du monde

NB : présentation « agrégée » des ménages et des IF

1. Rappel : les comptes financiers => instruments

✓ Description détaillée des développements financiers de l'économie française par instruments financiers

F1	***Or monétaire et Droits de Tirage Spéciaux***
F2	***Numéraire et Dépôts*** *(Dépôts transférables ; Autres dépôts)*
F3	***Titres de créance*** *(Court terme ; Long terme)*
F4	***Crédits*** *(Court terme ; Long terme)*
F5	***Actions*** *(Actions cotées ; Actions non cotées et Autres participations)* ***et parts de fonds d'investissement*** *(monétaires, non monétaires et fonds « alternatifs »)*
F6	***Droits sur les provisions techniques d'assurance*** *(assurance-vie ; fonds de pension ; dommages)*
F7	***Produits financiers dérivés***
F8	***Autres comptes à recevoir/à payer*** *(Crédits commerciaux et avances, autres)*

1. Rappel : les comptes financiers =>synopsis simplifié

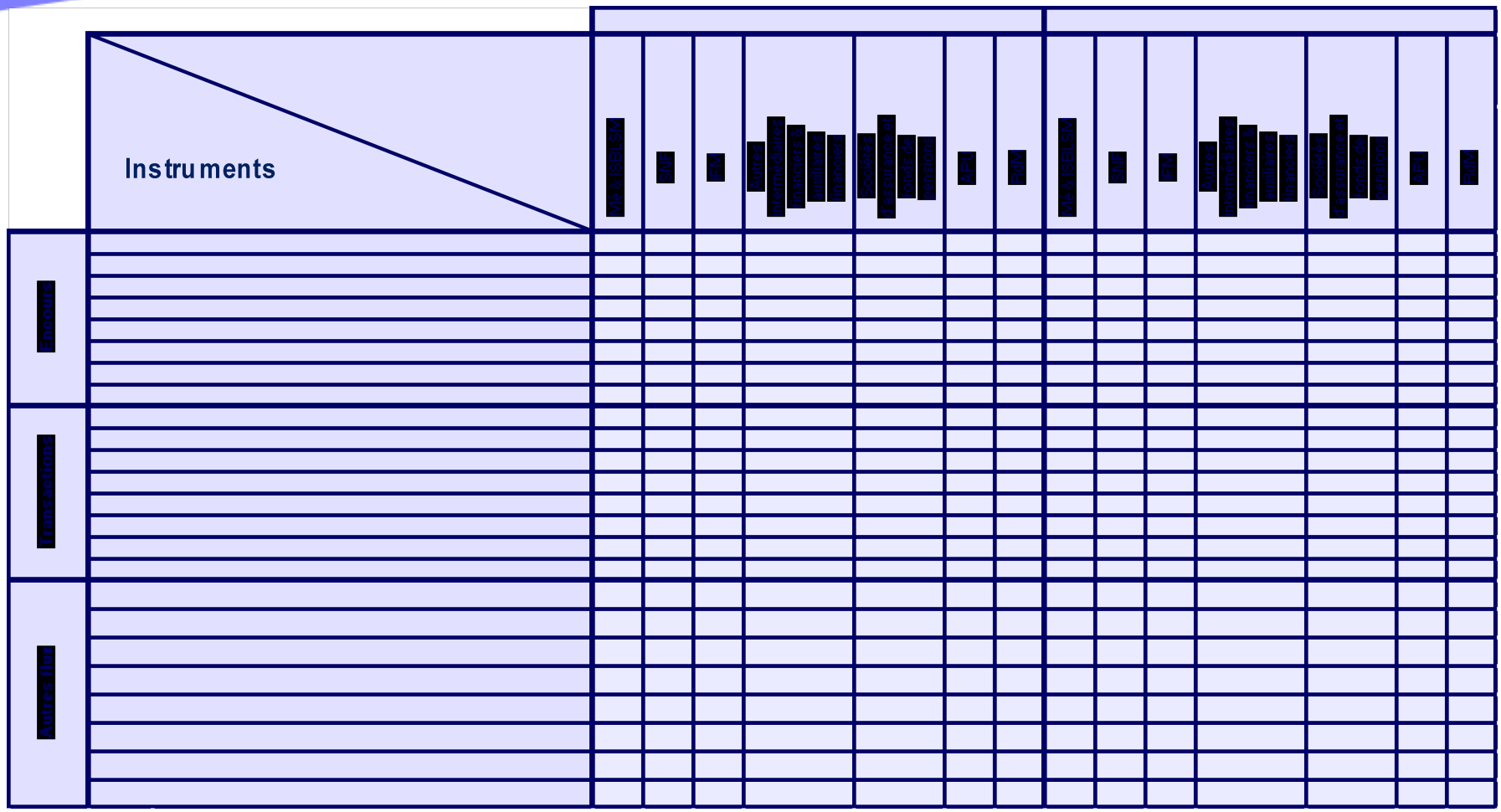

- ✓ Publication trimestrielle à T+100, principes de révisions identiques à ceux des comptes non financiers

1. Rappel : quelques agrégats en base 2010

Quelques chiffres (année 2013, compte provisoire)

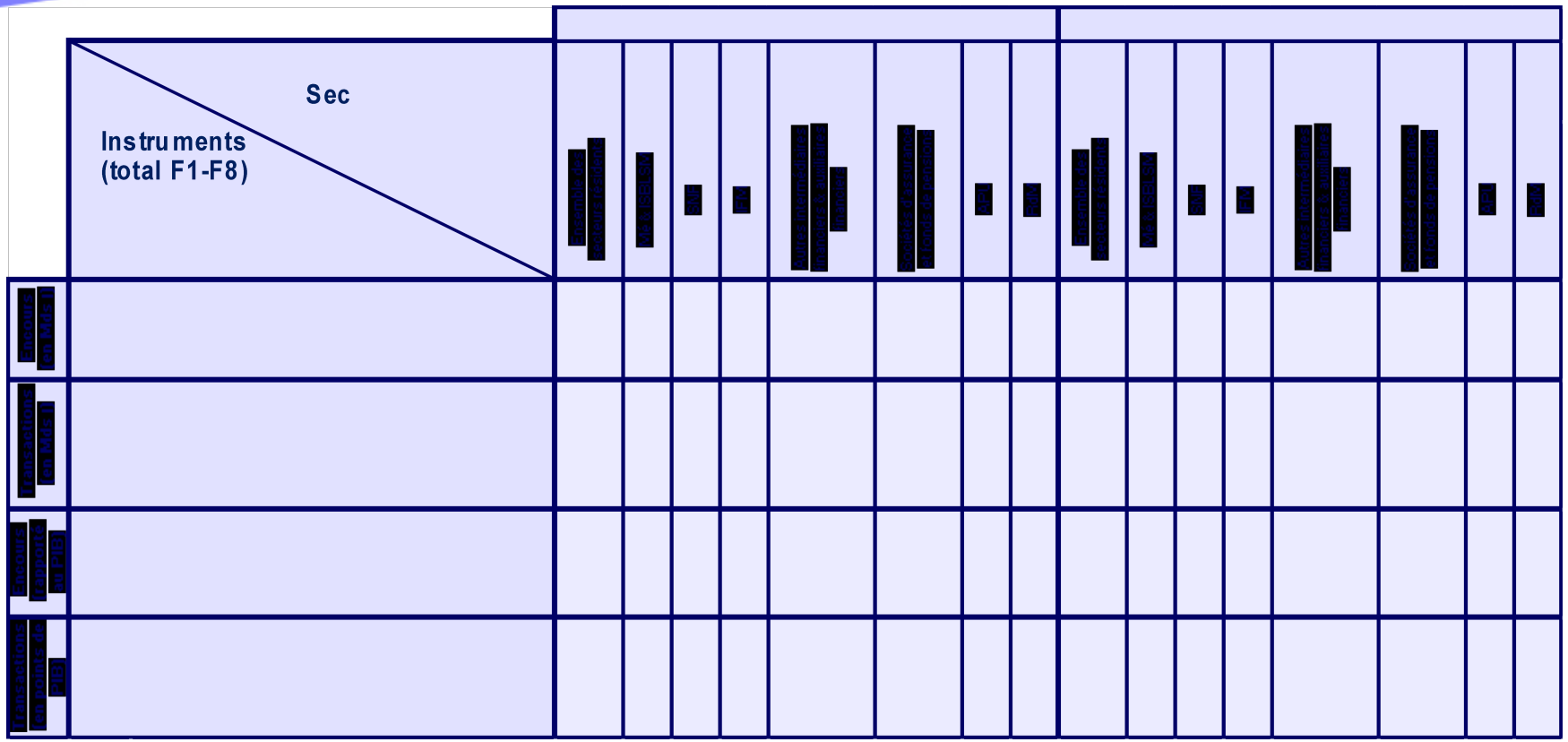

Source : Banque de France, octobre 2014, base 2010

- ✓ Chiffres détaillés disponibles en téléchargement sur le site de la Banque https://www.banque-france.fr/economie-et-statistiques/base-de-donnees/comptes-nationaux-financiers/comptes-nationaux-financiers-trimestriels-base-2010.html

1. Rappel : « marges » et « qui-à-qui »

Vue « marges » et qui-à-qui (en Mds€)

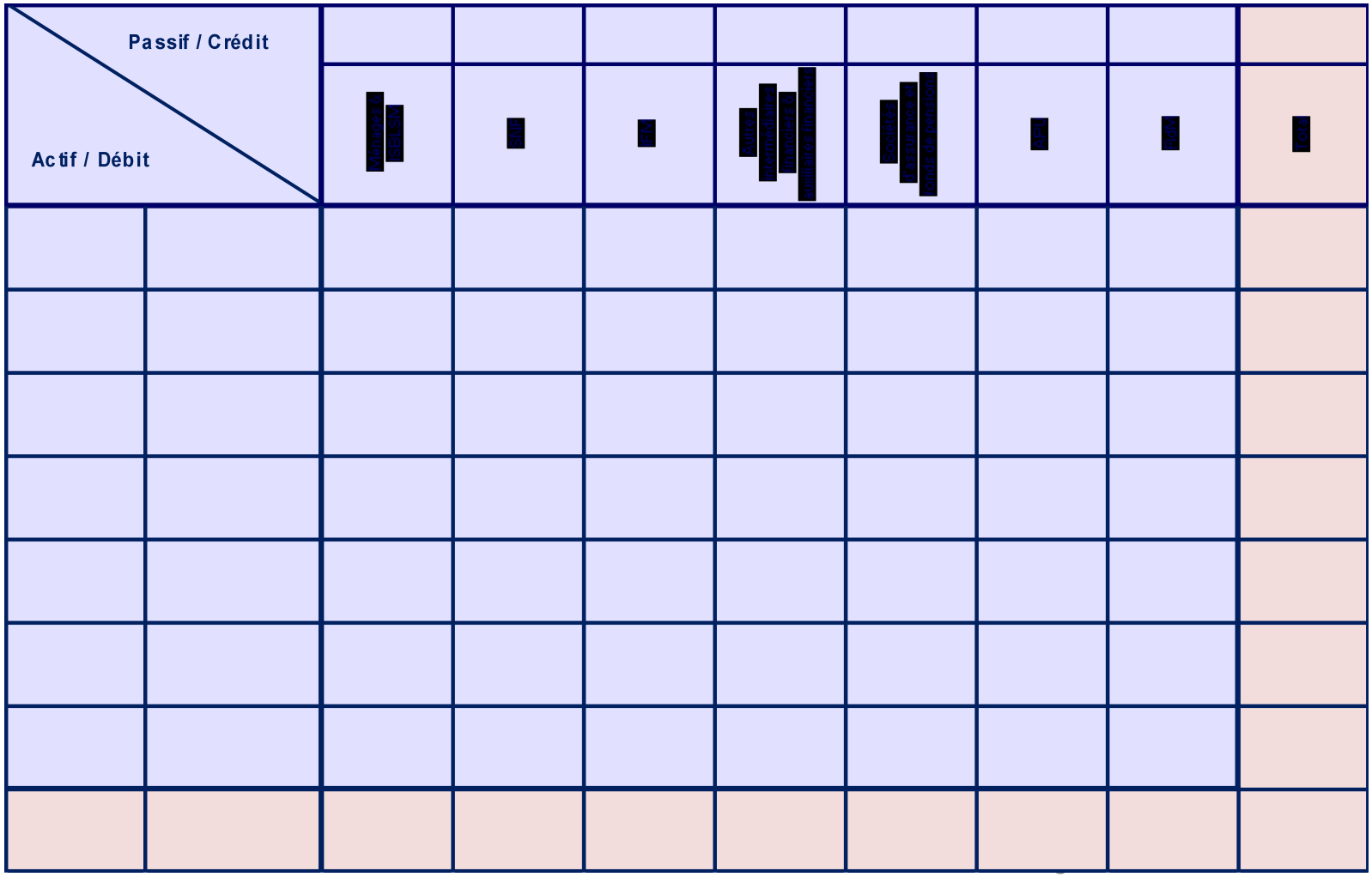

Source : Banque de France, octobre 2014, base 2010

1. Rappel : utilisation et publication des qui-à-qui

✓ Utilisation :

- Calcul de comptes d'agents consolidés
- Le circuit de financement de l'économie
- Composition sectorielle des portefeuilles d'actifs

✓ Publication :

- Actuellement : aucune publication => publication prévue en octobre 2015
- Comptes financiers déjà élaborés en qui-à-qui pour les instruments F1, F2, F4 et F8
- Pour les instruments F3 et F5, comptes financiers élaborés à partir des « marges »
- Depuis 2009, calcul d'un qui-à-qui annuel pour les instruments F3 et F5 permettant d'établir et de transmettre des comptes consolidés pour Eurostat (transmission obligatoire, tableaux 6 et 7)

2. Qui-à-Qui : sources (F1, F2, F4, F7 et F8)

✓Or et DTS : qui-à-qui implicite (banque centrale vis-à-vis du RDM)

✓Dépôts et crédits

- Déclarations bancaires (au sens large) par secteur contrepartie (fréquence trimestrielle voire mensuelle)
- ESANE (annuelle) / DGFiP (trimestrielle)

✓Autres comptes à payer / à recevoir

- ESANE (annuelle), DGFiP (trimestrielle), déclarations bancaires (trimestrielle) et balance des paiements (trimestrielle)

✓Produits financiers dérivés

- Déclarations bancaires (trimestrielle) et balance des paiements (trimestrielle)

2. Qui-à-qui : sources (F1, F2, F4, F7 et F8)

✓Exemple de déclaration bancaire utilisée (SURFI, CLIENT_RE)

	ACTIF Clientèle non financièr								
1	CRÉANCES COMMERCIALES								
2	CRÉDITS À L'EXPORTATION								

2. Qui-à-qui : sources (F1, F2, F4, F7 et F8)

✓Exemple de déclaration bancaire utilisée (SURFI, CLIENT_RE)

	PASSIF Clientèle non financière									

2. Qui-à-qui : sources (F3 et F5)

✓Mobilisation de plusieurs sources de données

- Statistiques de titres
- *Portent sur les émissions comme sur les détentions de titres*
- Gestion en *titre par titre*
- *Identification des titres par un code ISIN*
- *A chaque titre on associe des caractéristiques pertinentes (secteur émetteur, date d'émission, devise du nominal, cours du titre)*
- *Détermination du secteur détenteur*
- DGFiP pour les données intra-APU
- Données FIBEN et ACPR pour les actions non cotées et les autres participations

2. Qui-à-Qui : sources (F3 et F5)

- ✓ *Les sources Banque de France pour les émissions*
  - ➢ *Titres de créances négociables français (TCN), à partir des déclarations des dépositaires des titres.*
  - ➢ *Émissions de l'État (la BDF assure techniquement les adjudications)*
  - ➢ *Émissions des organismes de titrisation*
- ✓ *Les autres sources pour les émissions*
  - ➢ *État (remboursements anticipés et émissions internationales) et CADES*
  - ➢ *Établissements de crédit, uniquement pour les émissions en propre*
  - ➢ *Euronext pour les actions cotées*
  - ➢ *Les bases commerciales (Reuters, Euronext, Internet…) et la base titre européenne (CSDB)*

2. Qui-à-qui : sources (F3 et F5)

- ✓ *Les collectes pour la détention*
  - ➢ *« Collecte directe » : auprès des détenteurs qui doivent indiquer l'ensemble des titres qu'ils comptabilisent dans leur situation comptable, quelle que soit la localisation de la détention*
  - ➢ *« Collecte indirecte » auprès des intermédiaires en charge de la conservation des titres*
    - ❖ *Les teneurs de compte conservateurs*
    - ❖ *Les émetteurs (quand ils sont autorisés à conserver leurs titres comme c'est le cas en France – gestion dite en nominatif pur)*

3. Qui-à-qui : résultats 2013 (tableau F1-F8)

Quelques chiffres (année 2013, compte provisoire, transactions, Mds€)

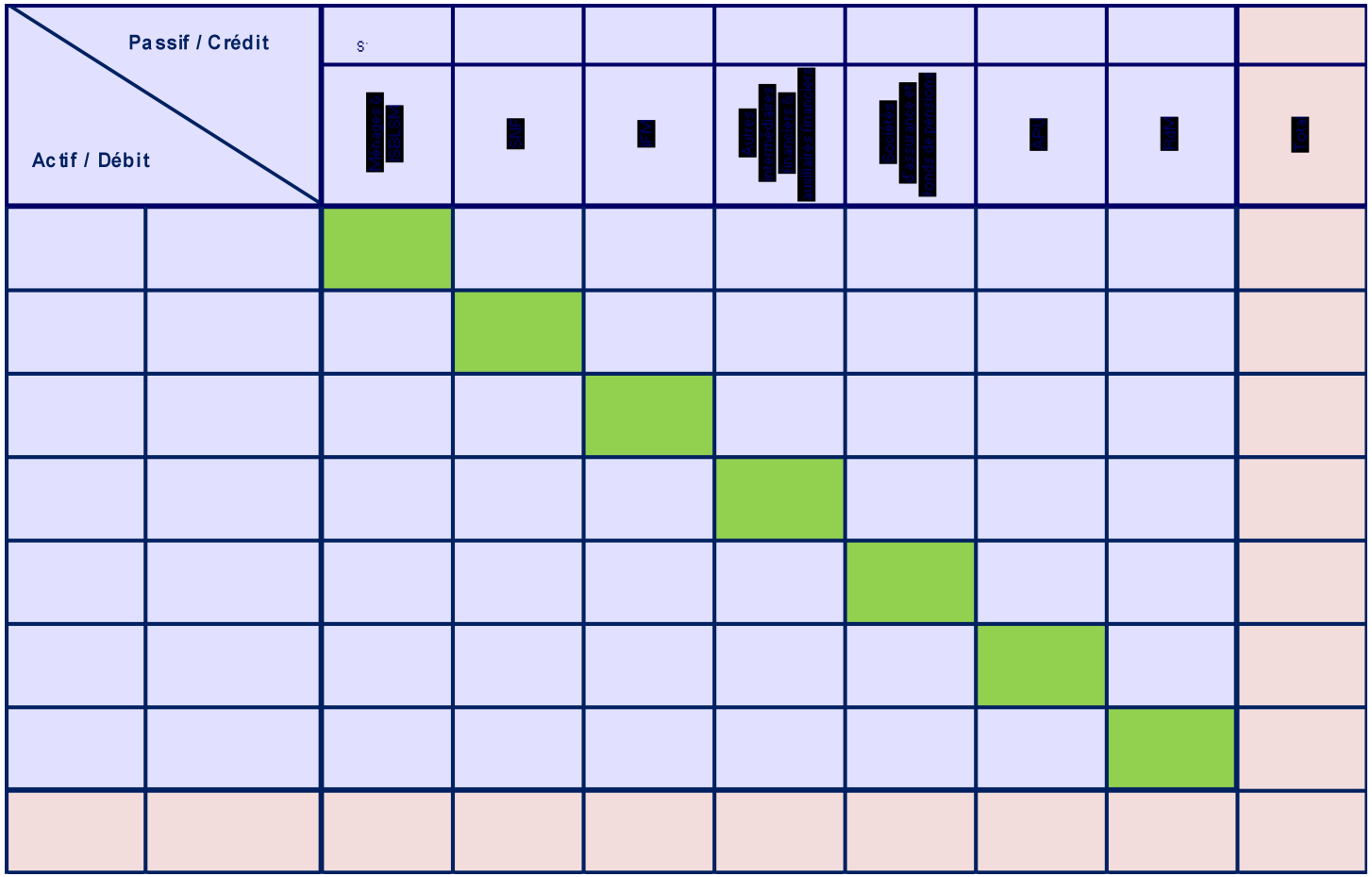

Source : Banque de France, octobre 2014, base 2010

3. Qui-à-qui : résultats 2013 (tableau F1-F8)

Quelques chiffres (année 2013, compte provisoire, encours, Mds€)

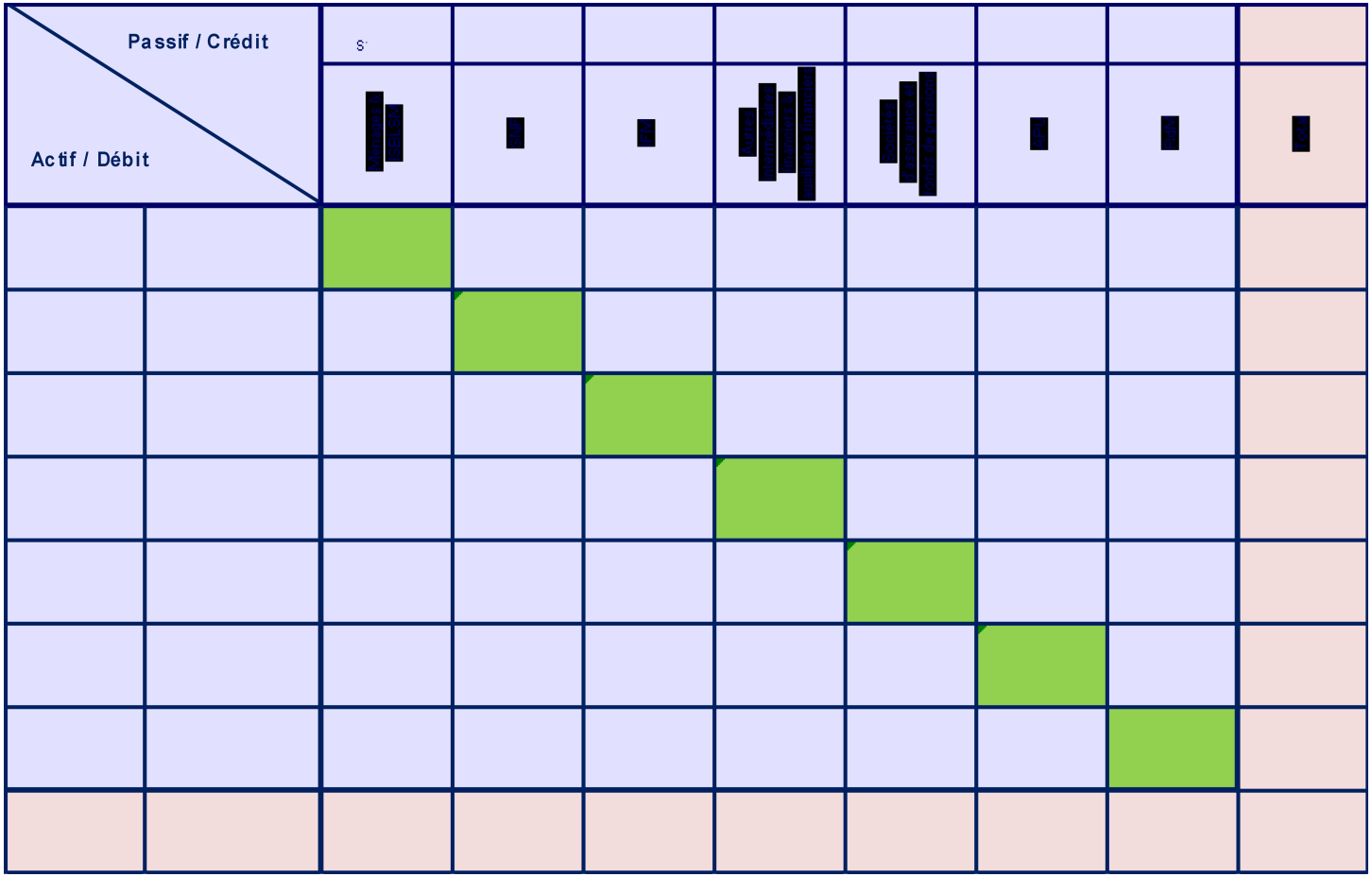

Source : Banque de France, octobre 2014, SEC2010

3. Qui-à-qui : résultats 2013 (tableau F1-F8)

Année 2013 (transactions en points de PIB)

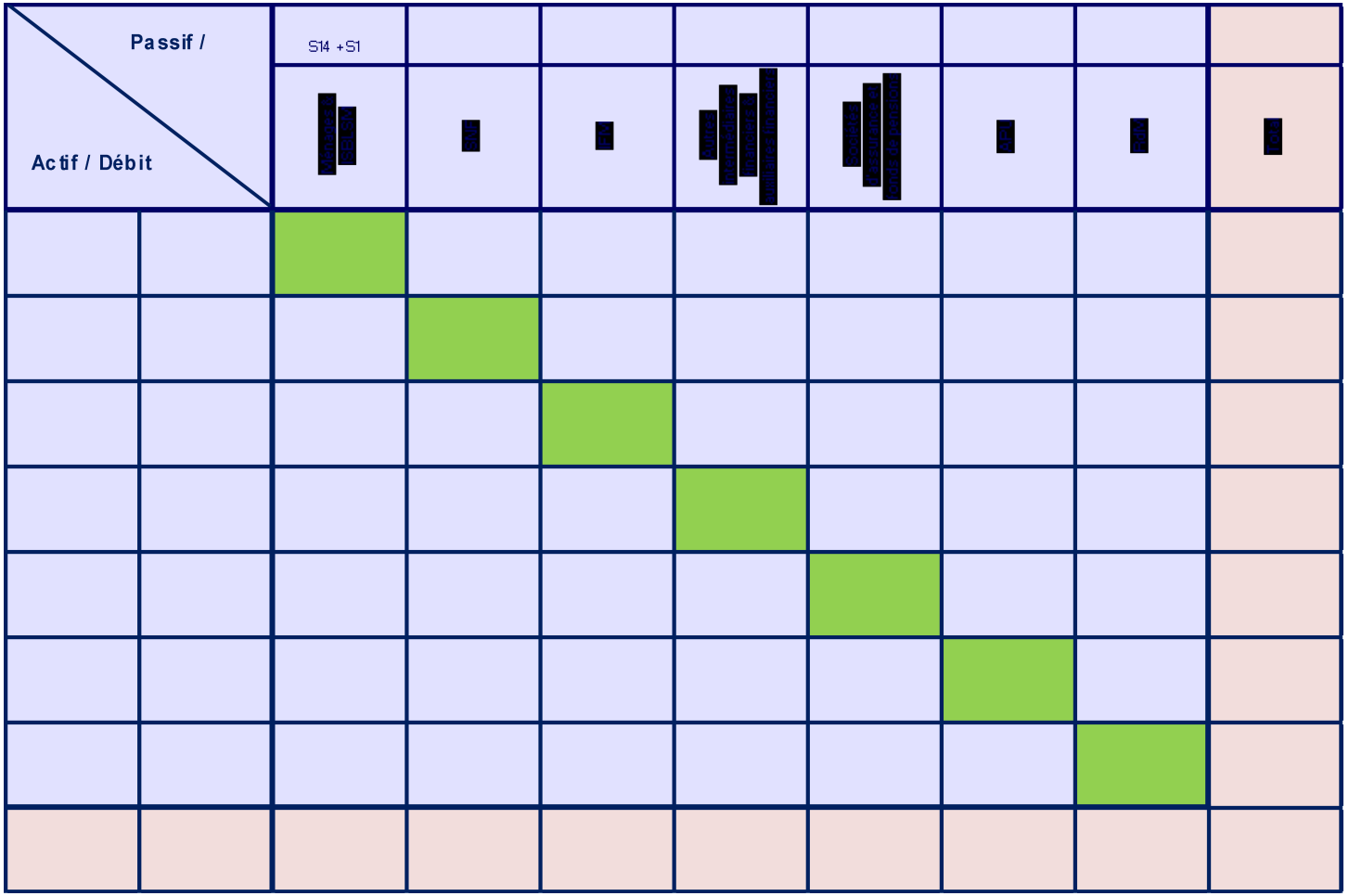

Source : Banque de France, octobre 2014, base 2010

3. Qui-à-qui : résultats 2013 (tableau F1-F8)

Année 2013 (encours rapportés au PIB)

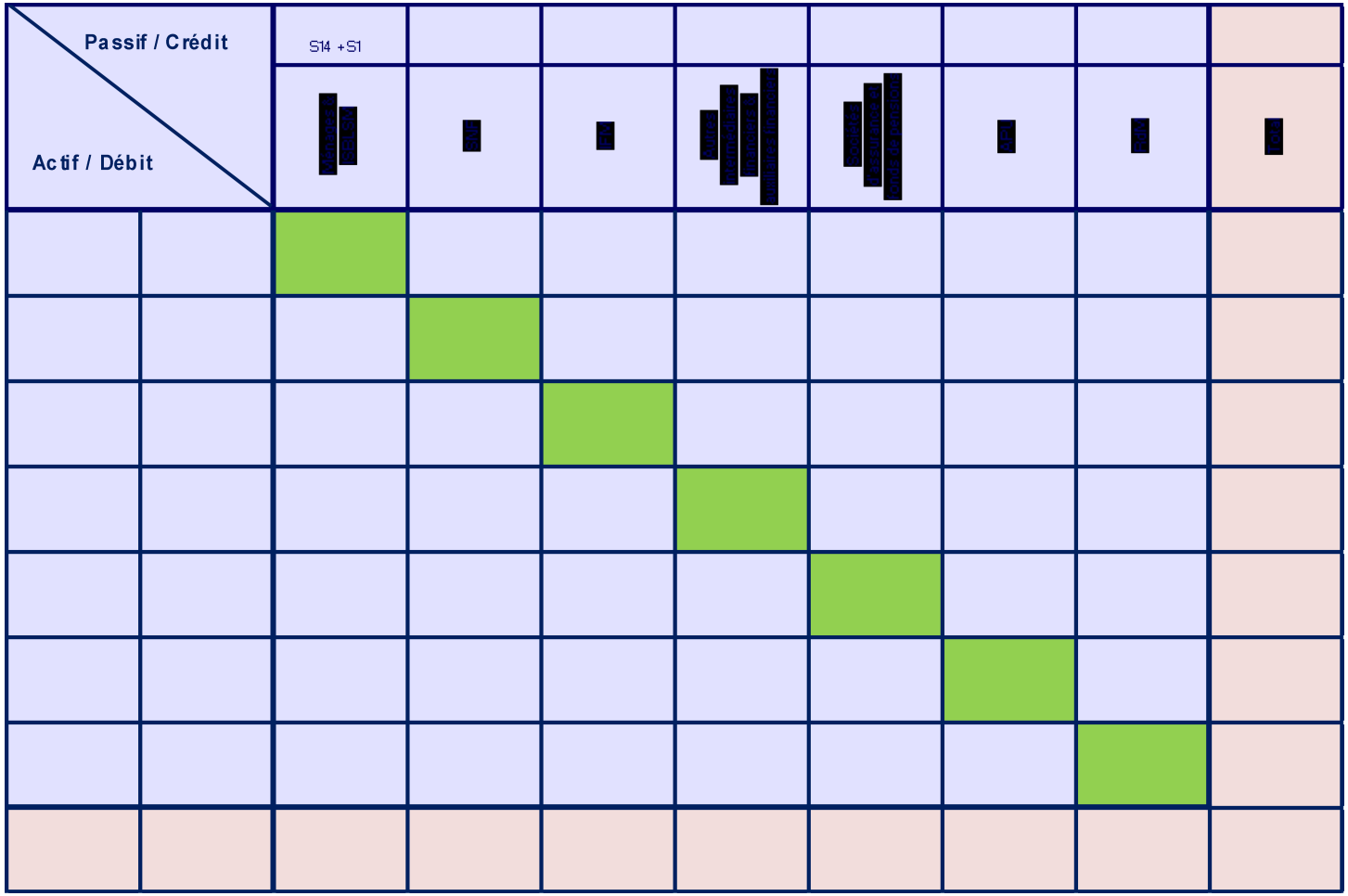

Source : Banque de France, octobre 2014, base 2010

3. Qui-à-qui : résultats 2013 (graphique F1-F8)

Année 2013 (encours rapportés au PIB)

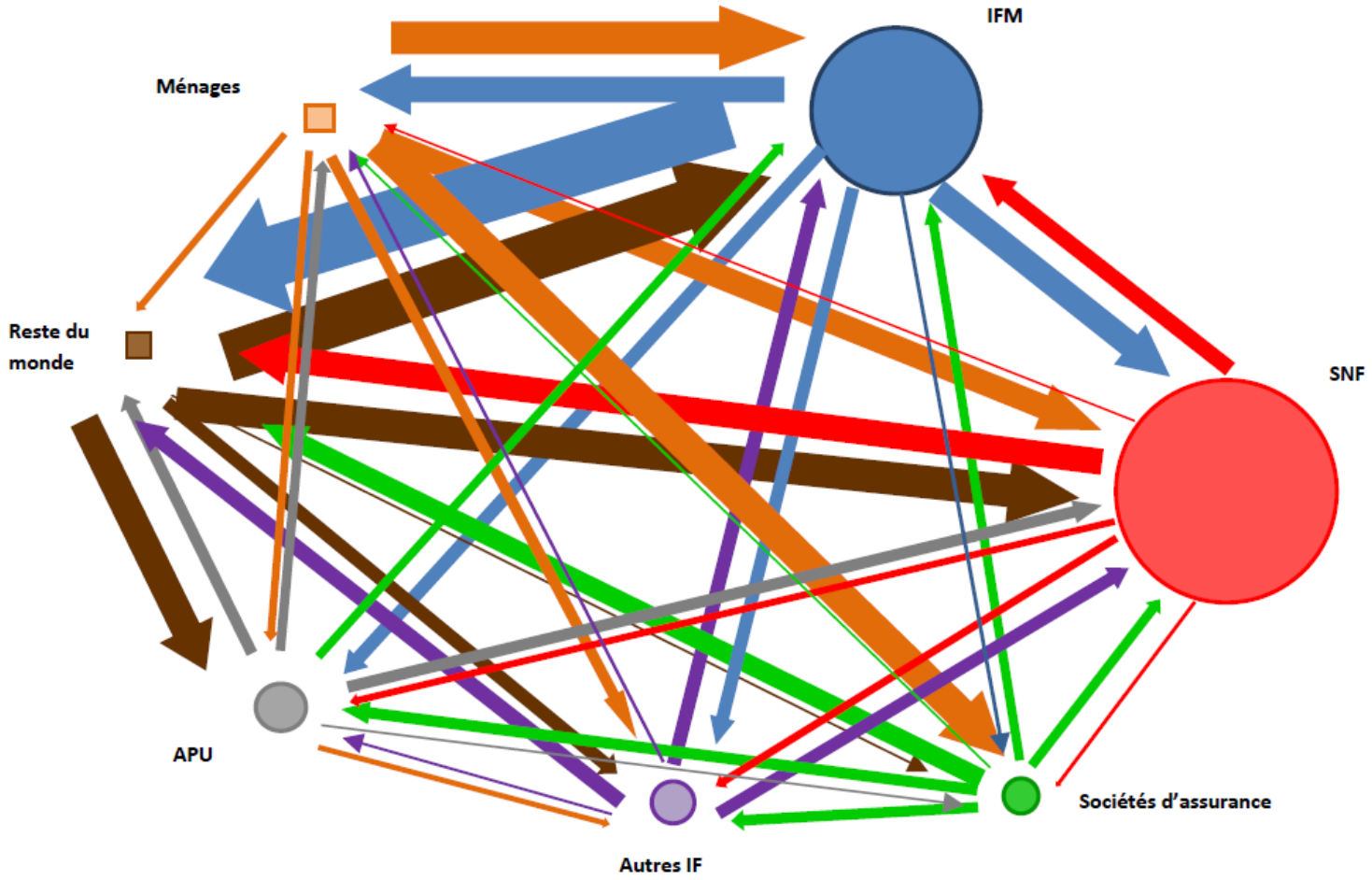

Source : Banque de France, octobre 2014, base 2010

4. Conclusions

- ✓ *Mis en avant depuis la crise financière*
- ✓ *Publication trimestrielle de données primaires dans SDDS+ (FMI) à partir de janvier 2015 (titres de créances, actions cotées et titres de fonds d'investissement)*
- ✓ *Publication trimestrielle par les comptes nationaux à partir d'octobre 2015 (trimestrielle au moins depuis décembre 2007)*
- ✓ *De nombreuses utilisations possibles*
  - ➢ *Circuit de financement de l'économie*
  - ➢ *Analyses des portefeuilles d'actifs, risques d'exposition*
  - ➢ *Politique monétaire*

BANQUE DE FRANCE
EUROSYSTÈME

Le qui-à-qui dans les comptes financiers nationaux français

Merci de votre attention !